



Commune d'Andeville

CROIX DE GUERRE 1939-1945

CONSEIL MUNICIPAL
du 12 décembre 2013
à 19 heures

COMPTE RENDU

Etaient présents : Jean-Charles MOREL, Daniel DUCHEMIN, Dominique DUMONT, Elisabeth AVICE-TAUPINARD, Aline BOUCHART, Gilbert AUDINET, Alain GENEST, Hervé de KONINCK, Jean GEAY, Monique GRIMAUD, Bernadette LECKNER, Patrick PIPAULT, Patrick SCHNEIDER et Laurent THEVENON

Etait absente excusée : Patricia CARTIER

Etaient absents : Nicaise AGUIARD, Joël BENJAMIN, Karine BORJA, Jean-Pierre MABOUNDA et Dominique VASSEUR

Madame BOUCHART a été élue secrétaire.

Avant de débiter notre séance, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'accepter d'inscrire à l'ordre du jour, une question supplémentaire. Il s'agit d'une décision modificative d'un montant de 1700.00€.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte que cette question soit évoquée.

I) Le compte-rendu du conseil municipal du 3 décembre 2013 est approuvé à l'unanimité

II) Questions à l'ordre du jour :

1 - Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de Laboissière en Thelle : Dissolution

Monsieur le Maire expose que le réseau d'eau potable de la commune est actuellement géré par le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de Laboissière en Thelle (SIAEP).

L'arrêté préfectoral du 29 novembre 2012 porte modification et extension des compétences en eau potable de la communauté de communes des Sablons à compter du 1er janvier 2014. Celle-ci souhaite exercer sa compétence « eau potable » par l'intermédiaire d'un syndicat mixte dont le périmètre engloberait celui du SIAEP de Laboissière en Thelle.

Considérant que dans ce cadre, le SIAEP de Laboissière en Thelle devrait être dissous, Monsieur le Maire demande de se prononcer sur la dissolution du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de Laboissière en Thelle au 31 décembre 2013.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par une voix CONTRE (L. THEVENON), six ABSTENTIONS (D. DUCHEMIN, D. DUMONT, E. AVICE-TAUPINARD, J. GEAY, P. PIPAULT, et P. SCHNEIDER), et sept voix POUR (JC. MOREL, A. BOUCHART, G. AUDINET, A. GENEST, H. de KONINCK, M. GRIMAUD, et B. LECKNER)

- **Accepte** la dissolution du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de Laboissière ent Thelle

2 - Dénomination de la voirie du nouveau lotissement rue du Bois

Monsieur le Maire indique que le lotissement situé rue du Bois est en voie d'achèvement. Afin d'anticiper les demandes des différents concessionnaires et prévenir les services postaux, il est nécessaire de donner un nom à l'impasse créée.

Les acquéreurs proposent « allée Jasmin ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **accepte** de nommer « allée Jasmin » l'allée créée lors de la construction du lotissement situé rue du Bois.

3 - Budget : décision modificative n°3

Monsieur le Maire expose que le compte 66111 correspondant aux « intérêts réglés à l'échéance » n'a pas été suffisamment alimenté pour rembourser les intérêts d'emprunt de l'année 2013. En effet, une erreur d'enregistrement du dernier emprunt souscrit, fait que la somme de 1616.44€ manque. Il convient donc d'effectuer une modification budgétaire en prélevant 1700€ de l'article 60621 « combustibles », excédentaire afin de créditer l'article 66111 de cette somme.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Accepte** la décision modificative suivante :

Chapitre 011	Article 60621	- 1 700.00€
Chapitre 66	Article 66111	+ 1 700.00€

IV) Questions diverses : /

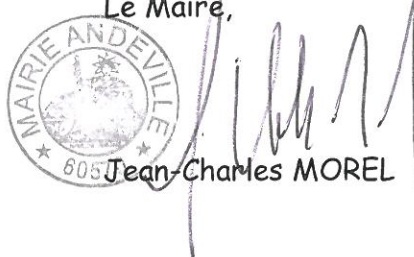
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h30

Andeville, le 13 décembre 2013

Le Secrétaire de séance


Aline BOUCHART

Le Maire,


Jean-Charles MOREL